

PAR COURRIEL : [REDACTED]

Lévis, le 12 mai 2022

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED] [REDACTED]
[REDACTED]

**Objet : Demande d'accès – statistiques sur les indemnités versées à l'assurance
récolte de certaines cultures**
N/Réf : 22I002IC

[REDACTED],

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 28 avril dernier. Par celle-ci, vous souhaitez obtenir les statistiques sur les indemnités versées en assurance récolte pour les cultures maraîchères, les légumes de transformation et les petits fruits, et ce, pour la période de 2012 à 2021.

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-joint le tableau « Indemnités versées en assurance récolte pour les cultures maraîchères, les légumes de transformation et les petits fruits de 2012 à 2021 ».

Nous vous rappelons qu'en vertu de l'article 135 de la Loi sur l'accès vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. À cet égard, vous trouverez ci-joint l'avis de recours.

Veuillez agréer, [REDACTED], nos sincères salutations.

[REDACTED]

Isabelle Chabot
La Responsable de la Loi sur l'accès
aux documents des organismes publics et sur
la protection des renseignements personnels

IC/sg

p. j.